



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PUBLICATION IMMÉDIATE

RAPPORT SUR L'ÉLIMINATION DES DÉCHETS ULTIMES

Le CRECQ félicite la Commission consultative de la Ville de Drummondville

Drummondville, le 27 janvier 2016 - Le Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec (CRECQ) accueille avec une grande satisfaction le rapport déposé par la Commission consultative sur l'élimination des déchets ultimes (CCEDU) de Drummondville. Les recommandations de la Commission témoignent d'une vision réaliste, cohérente et ambitieuse. Le rapport cerne également bien la complexité de la problématique de la gestion des matières résiduelles et ses grands enjeux. Il n'y a pas de solution « miracle » dans la gestion des déchets et le rapport départage bien les responsabilités de chacun des intervenants de tous les paliers décisionnels, du gouvernement du Québec au simple citoyen. *« Oui, le défi est grand, mais la Ville de Drummondville dispose maintenant d'un outil solide pour le surmonter avec succès et devenir un chef de file en gestion des matières résiduelles »*, de renchérir M. Gilles Brochu, président du CRECQ.

Même s'il considère que la question de la réduction à la source aurait dû prendre plus d'importance dans le rapport, le CRECQ croit que les recommandations de la Commission devraient être mises en œuvre le plus rapidement possible. Le CRECQ félicite ainsi le conseil municipal de Drummondville pour avoir octroyé un montant de 100 000\$ pour la mise en œuvre de ces recommandations et pour avoir prévu la mise en place rapidement d'un comité de suivi. L'organisme centricois offre également à la Ville son soutien technique pour les prochaines étapes à venir dans ce dossier prioritaire.

-30-

Renseignements :

Éric Perreault
Conseil régional de l'environnement du Centre-du-Québec
819-475-1048 #212